



**FICHE DE CONSULTATION DE NON CONTRE-INDICATIONS A LA PRATIQUE :
COMPETITION JUNIOR SENIOR
AVEC PROTECTION CEPHALIQUE**

DISCIPLINES	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	JUNIOR	HONNEUR 1	HONNEUR 2
MUAY THAI – BOXE THAI			
KICK-BOXING			
FULL CONTACT- BOXE AMERICAINE			
K1 RULES			
PANCRACE			
CHAUSSEFIGHT			
BOXE BOJI			

Ce certificat peut être établi par tout médecin titulaire du diplôme français de docteur en médecine. Cependant il vous faut un tracé ECG de repos qui peut être fait par un généraliste, un médecin du sport ou un cardiologue.

Un examen ophtalmologique fait par un spécialiste est obligatoire (valable 4 ans) à partir du 1 septembre 2011.

Recommandations à l'attention des médecins

Cher confrère,

Vous êtes amené à examiner un sportif qui désire pratiquer un sport de contact dans la catégorie compétition avec protection céphalique.

Cette activité sportive nécessite un excellent état cardiaque.

En dehors d'un tracé ECG de repos interprété qui est obligatoire, il relève de votre seule décision de déterminer les examens complémentaires qu'il vous paraîtra utile de demander pour établir ou non ce certificat.

Toutes les contre-indications médicales aux sports s'appliquent.

On peut retenir en particulier les contre-indications médicales suivantes :

- hernie pariétale, éventrations.
- hépato ou splénomégalie
- antécédents de coma ou de lésions cérébrales
- trouble de l'équilibre
- épilepsie
- un trouble de la coagulation
- ou la prise d'un traitement altérant la coagulation
- sérologie VIH, Ag HBS, Anticorps HCV

Concernant les femmes :

contre-indication temporaire pour les femmes enceintes ou qui allaitent.